

Supprimer la pénalisation du mariage – mais pas de cette manière!

Berne, le 28 janvier 2016

Communiqué aux médias PLR Suisse & PS Suisse

Supprimer la pénalisation du mariage – mais pas de cette manière!

Lors d'une conférence de presse commune, les présidents du PS et du PLR, Christian Levrat et Philipp Müller, ont aujourd'hui présenté les raisons pour lesquelles l'initiative du PDC sur le mariage mérite d'être rejetée. Pour Christian Levrat, «cette initiative coûterait jusqu'à 2,3 milliards par an et ne servirait qu'à améliorer la situation fiscale de 80'000 couples mariés, soit seulement 2% de la population». De plus, le PDC souhaite inscrire dans la Constitution une interdiction effective de l'imposition individuelle. Pour Philipp Müller, «l'initiative barrerait ainsi la route à une solution pourtant efficace et raisonnable au problème de la pénalisation du mariage ». Le PS et le PLR recommandent donc un NON à l'initiative sur le mariage. Si cette dernière est refusée par l'électorat, les deux partis s'engagent à mettre l'imposition individuelle sur les rails aussi vite que possible.

La volonté de supprimer la pénalisation du mariage – soit le fait que les couples mariés soient désavantagés fiscalement- est incontestable. Le PS et le PLR la partagent. Cependant, avec son initiative sur le mariage, le PDC va vers une impasse fiscale : dans le texte de l'initiative, rien n'est dit au sujet de la manière concrète par laquelle la pénalisation du mariage serait éliminée, par contre, l'instrument le plus efficace, soit l'imposition individuelle, est clairement interdit.

Cette interdiction de l'imposition individuelle ne peut s'expliquer que par une concession du PDC à sa clientèle conservatrice. En effet, objectivement, il n'y a pas de moyen plus simple et équitable pour mettre un terme à la pénalisation du mariage : en imposant les époux de manière séparée, on évite autant la pénalisation que le bonus du mariage.

Alors qu'en cas de taxation commune, l'imposition progressive mange une bonne partie du deuxième revenu, en cas de taxation individuelle, des taux d'occupation bas, de 20% ou 40%, seraient avantageux. Cela encouragerait l'épouse – puisque dans la réalité il s'agit souvent des femmes- à augmenter son temps de travail. L'imposition individuelle a donc les avantages supplémentaires de permettre une optimisation du marché du travail et de faciliter l'accès à une activité professionnelle aux femmes.

Le 28 février, l'électorat se trouvera face à une décision fondamentale. Celles et ceux qui souhaitent, en gardant la porte ouverte à l'imposition individuelle, mettre fin de façon équitable et efficace à la pénalisation du mariage, déposeront dans les urnes un NON à l'initiative du PDC sur le mariage. Christian Levrat et Philipp Müller ont aujourd'hui confirmé qu'en cas de refus de cette initiative, ils s'engageraient au côté du Conseil fédéral pour l'introduction de l'imposition individuelle.

Contacts

Supprimer la pénalisation du mariage – mais pas de cette manière!

- Philipp Müller, président du PLR.Les Libéraux-Radicaux, 079 330 20 79
 - Christian Levrat, président PS Suisse, 079 240 75 57

 - Arnaud Bonvin, secrétaire romand, 079 277 71 23
-

Le PLR est le garant du modèle à succès suisse depuis 1848. Grâce à nos compétences économiques, nous assurons à la Suisse des conditions-cadre optimales, afin de préserver les emplois et d'en créer davantage. Nous nous engageons également pour les accords bilatéraux, mais refusons toute adhésion à l'Union européenne.